

Nom :  
Prénom :  
Classe :

## Qui exerce le pouvoir politique à la Libération ?

Le Cher est libéré en septembre 1944 (les Allemands partent ou se rendent, les autorités du régime de Vichy laissent la place). Mais cela ne signifie pas le retour à la situation d'avant-guerre. Les problèmes matériels sont nombreux : pénuries, destructions...


Le rétablissement de la République se fait progressivement. Au niveau national, le général de Gaulle est à la tête du GPRF, **G**ouvernement **P**rovisoire de la **R**épublique **F**rançaise, constitué dès le 2 juin 1944 à Alger, et installé à Paris fin août 1944.

Et ailleurs en France : qui dirige au départ des Allemands ?

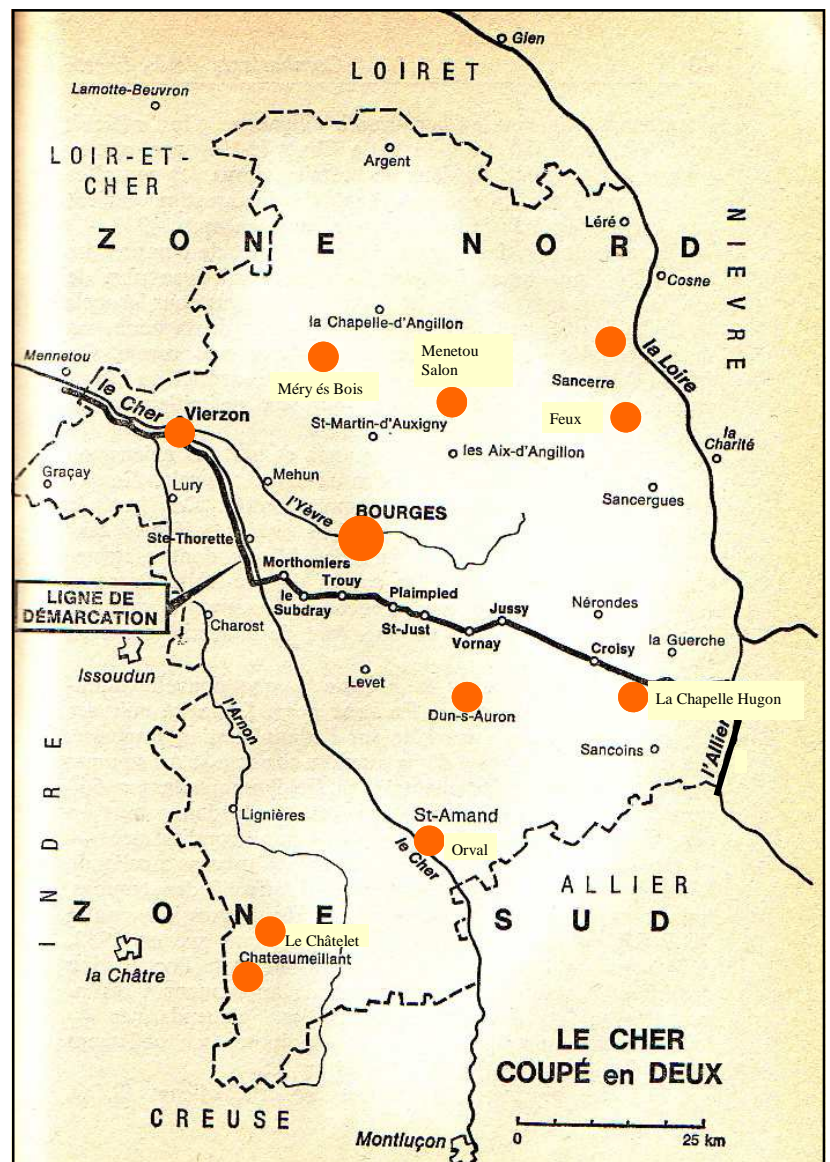
Comment les institutions légales de la République sont-elles progressivement rétablies ?

### Consignes de travail :

- Prenez connaissance du dossier : parcourez-le rapidement (regardez rapidement les documents).
- Puis revenez à cette 1ère page.
- Situez votre établissement scolaire, par une croix.
- Lisez l'introduction, surlignez ou surlignez ce qui vous paraît important.
- Puis attaquez-vous aux documents !

 Communes mentionnées dans ce dossier

D'après Michel Pigenet et Marcel Cherrier  
« Combattants de la Liberté », 1976.  
AD 18 - 8° 1772




Carte du département du Cher sous l'Occupation, entre 1940 et 1944.

**Consignes :** regardez d'abord, même rapidement, l'ensemble des documents. Parcourez toutes les questions.  
Vous n'êtes pas obligés de rédiger. Si vous ne comprenez pas une question, demandez de l'aide ou passez...

**Premier temps : document 1**

De quoi est tiré ce document ? .....  
A quelle date ? .....  
Que s'est-il passé pour Bourges la veille ? .....


Qui a rédigé ce document ? .....  
Qui est-il, ou encore, que commande-t-il ? .....  
*Utilisez le lexique page 4.* .....  
A qui s'adresse-t-il ? .....  
Comment donne-t-il de la solennité (du sérieux, de la gravité) à son appel ?  
.....




Il donne des informations.  
Qui va désormais diriger la ville ? (4e paragraphe) .....  
Qu'attend-t-il donc des habitants ? (5e et 7e paragraphes) : .....  
Que dit-il à propos de ceux qui ont collaboré avec les Allemands ? (6e paragraphe)  
.....

**2e temps : documents 2, 3, 4 et 5.**

**Document 2 :** qui exerce ensuite le pouvoir politique dans le département ?

Nom : .....  
A *savoir* : en juillet 1940, il a refusé de voter les pleins-pouvoirs au maréchal Pétain, qui ont mis fin à la République.  


Nom : .....  
Fonction : .....  
*Connaissances* : à quel moment cette fonction de représentant de l'Etat a-t-elle été créée ?  


Monarchie	Révolution-Empire	1914-1918
-----------	-------------------	-----------

**Document 3 :**

- Comment s'appelle l'assemblée qu'il préside ?  
.....
- Combien a-t-elle de membres ? .....
- Comment les membres ont-ils été choisis ? Etudiez les lieux de résidence et la carte page 1.  
.....
- A quels types d'organisation appartiennent-ils ?

Syndicats	Organisations de Résistance	Associations sportives
Partis politiques	Autorités religieuses	Armée-Police

**Document 4 :**

Quelle était la fonction politique de cet homme en 1940 ? .....  
Montrez la défiance ( ou la méfiance) du gouvernement de Vichy à son égard :  
.....  
Par qui a-t-il été nommé à son poste, en préparation de la Libération ?  
.....

**Document 5** : Dans les communes, de nouveaux conseils municipaux sont formés : comment ?

.....  
Selon vous, pourquoi dissoudre ceux qui étaient en place de 1940 à 1944 ?  
.....  
.....

**3e temps : documents 6, 7, 8 et 9.**

**Document 6** : Quel droit les Français exercent-ils à nouveau ? .....  
Combien de fois, au total, en 1945 et 1946 ? ..... Combien y a-t-il de référendums ? .....

Avec tout cela, que veut vraiment restaurer le GPRF (Gouvernement Provisoire) ? (*Plusieurs choix possibles*)

Souveraineté populaire	Totalitarisme	Dictature	Multipartisme	Parlementarisme
------------------------	---------------	-----------	---------------	-----------------

**Document 7** : Quelle est la grande nouveauté, annoncée par de Gaulle en 1944 et mise en œuvre en 1945 ?

.....  
.....  
.....  
*Connaissances* : rappelez une date à propos des hommes :  
.....  
.....

**Document 8** : A qui s'adresse cet article ?

.....  
Que redoute-t-il ? .....

Dans la 3ème partie du texte, relevez **un** des arguments donnés pour les convaincre :  
.....  
.....

**Document 9** : Quel est le résultat du référendum du 13 octobre 1946 ?

.....  
Comment le résultat est-il obtenu ?       $\longrightarrow$ 

Avec une large majorité	Avec une faible majorité
-------------------------	--------------------------

Néanmoins, de quelle constitution, et de quelle République est-ce officiellement la naissance ?

A quelles situations cela met-il définitivement fin ?

1940-44 :	1944-45-46 :
-----------	--------------

**Conclusion : qui exerce le pouvoir politique à la Libération, entre 1944 et 1946 ?**

Au départ des Allemands, à Bourges par exemple, qui s'adresse à la population ? Quel est son titre ?

.....  
.....

Ensuite, 2 autorités prennent le relais :

- Quel personnage, avec quel titre, représentant du Gouvernement Provisoire du général de Gaulle ?  
.....
- Et quel comité ? Présidé par qui ?  
.....  
.....

Puis, qu'est-ce qui est à nouveau organisé, et avec quelle nouveauté ?

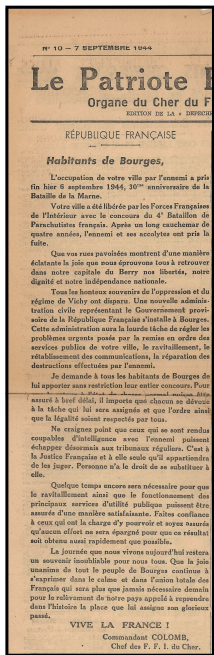
.....  
.....

Quel document important est rédigé, et accepté par les Français en 1946 ? .....

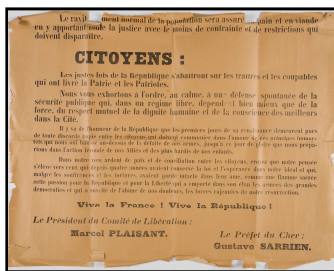
Au final, pourquoi peut-on dire que la République et la démocratie ont été restaurées ?

.....  
.....

Les documents que vous avez utilisés :



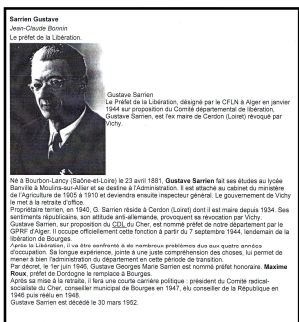
Document 1 - *Le Patriote Berrichon* du 07.09.1944 AD 18 - PER 195



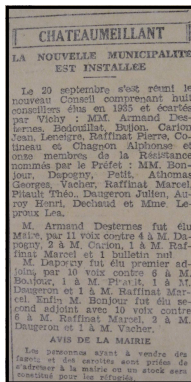
Document 2 A AD 18 - J 1143



Document 2 B AD 18. 140 J 45.



Document 4 Cédérom *La Résistance* dans le Cher



Document 5 - *Le Berry Républicain* du 30.09.1944 - AD 18 - 204 PER 1

I  
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LIBÉRATION  
A LA DATE DU 7 SEPTEMBRE 1944

Composition :

MM. Romain BARDIN,	Milices patriotiques, ajusteur à Bourges.
Jules BORNET,	C. G. T., bûcheron à La Chapelle-Hugon.
Marcel CHERBIER,	Parti communiste, ajusteur à Bourges.
M <sup>me</sup> Veuve GIRAUDON,	Union des Femmes françaises, employée de bureau à Bourges.
MM. Pierre JACQUET,	Forces unies de la Jeunesse patriotique, instituteur à Dun-sur-Auron.
Chanoine LE GUENNE,	Forces spirituelles, Bourges.
Joseph LELARGE,	C. G. A. Résistance agricole, directeur de coopérative à Menetou-Salon.
Capitaine DANIEL LEMAIRE,	Francs-Tireurs partisans français, agriculteur à Feux.
Pasteur ROBERT LORRIEAUX,	Forces spirituelles, Sancerre.
Emile MARTINAT,	Parti socialiste, directeur de coopérative, Le Châtelet.
Marcel PLAISANT,	Parti radical-socialiste, avocat, Saint-Amand.

- 6 -

MM. Jean POMMIER,	Combat et Libération, fonctionnaire retraité à Orval.
Paul RAFFESTIN,	Vengeance, instituteur à Vierzon.
Capitaine Georges ROSSIGNOL,	Ceux de la Libération, artisan à Bourges.
Fernand SOCHET,	Front National, instituteur à Méry-ès-Bois.
Marcel SOUBRET,	Vénérable de la Loge, ingénieur du Service vicinal en retraite, à Bourges.

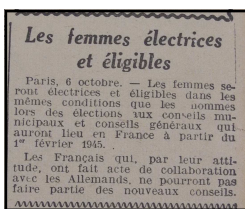
Bureau :

Président : MM. Marcel PLAISANT, Sénateur du Cher.  
Vice-Président : Marcel CHERBIER.  
Secrétaire : Romain BARDIN.

Document 3 - *Le Journal du Centre* N° 24 du 09.10.1944 - AD 18 - 189 PER 1



Document 8 *L'Assaut* du 27.04.1946 AD 18 - PER 197



Document 7 - *Le Journal du Centre* du 13.10.1944 - AD 18 - 189 PER 1

Date :	Evènement politique :
29 avril 1945	1 <sup>er</sup> tour des élections municipales
13 mai 1945	2 <sup>ème</sup> tour des élections municipales
23 septembre 1945	1 <sup>er</sup> tour des élections cantonales
30 septembre 1945	2 <sup>ème</sup> tour des élections cantonales
20 janvier 1946	De Gaulle démissionne de la tête du gouvernement provisoire
21 octobre 1945	Referendum à propos de la IIème République, et élection d'une Assemblée Constituante.
5 mai 1946	Referendum sur le projet de nouvelle Constitution. Elle est rejetée.
2 juin 1946	Election d'une nouvelle Assemblée Constituante
13 octobre 1946	Referendum sur la nouvelle Constitution
10 novembre 1946	Elections législatives
21 janvier 1947	1 <sup>er</sup> Président du Conseil de la IVème République : Paul Ramadier

Document 6



Document 9 - *L'Assaut* N° 26 du 17.10.1946 - AD 18 - PER 197

**Lexique**

**FFI** : Forces Françaises de l'Intérieur. Elles regroupent en 1944 les combattants armés de la Résistance, issus de différents mouvements : notamment les forces gaullistes et les FTP, Francs-Tireurs et Partisans, communistes.

**Referendum** : consultation des électeurs par vote, ils sont appelés à répondre à une question par Oui ou par Non.

**Légal** : dans le cadre de la loi.